



agence
d'urbanisme région
nîmoise et alésienne

Envoyé en préfecture le 01/07/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024

Publié le

Berger Levrault

ID : 030-253003297-20240624-2024_06_24_03D-DE

SCoT Sud Gard
3 Rue du Colisée
30900 NÎMES

Monsieur Frédéric TOUZELLIER
Président

MEMOIRE N°2024-13

Doit : *SCoT Sud Gard*
1 Rue du Colisée
30900 NÎMES

à : *Agence d'Urbanisme et de développement des régions nîmoise et alésienne*
Arche Bötti 2 - 115 allée Norbert Wiener
30000 NIMES

Montant de la cotisation au titre d'adhésion pour l'année 2024 : **47 582 Euros**

Montant de la subvention complémentaire pour l'année 2024 : **142 333 euros**

Soit un total de 189 915 Euros

Cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent quinze Euros

Dont nous vous demandons le règlement selon l'échéancier joint à la convention annuelle, par virement au compte ouvert au nom de l'Agence d'Urbanisme et de développement des régions nîmoise et alésienne dont les coordonnées bancaires sont les suivantes :

CE LANGUEDOC ROUSSILLON
IBAN : FR76 1348 5008 0008 9132 5967 253
BIC : C E P A F R P P 3 4 8